



**XXIV<sup>th</sup> World  
Road Congress  
Mexico 2011**  
Mexico City 2011.

# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

Présentation de

**DOSSOU Isséré Joseph**

Présentée par **M. OLODO Télé David**

- COWI
- Chef d'Antenne Composante Pistes Communales  
Programme d'Appui au Secteur Routier 2
- [isserejo@yahoo.fr](mailto:isserejo@yahoo.fr)



**XXIV<sup>th</sup> World  
Road Congress  
Mexico 2011**  
Mexico City 2011.

# **ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES**

## **Plan de présentation**

- 1. Présentation de la République du Bénin**
- 2. Stratégie de Transport Rural au Bénin**
- 3. Programme d'Appui au Secteur Routier: Composante Piste Rurales ou Communales**
- 4. Mécanisme d'entretien courant des pistes rurales/communales**
- 5. Principales leçons tirées de l'expérience du PASR**
- 6. Dispositions/orientations de la nouvelle SNTR**

# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

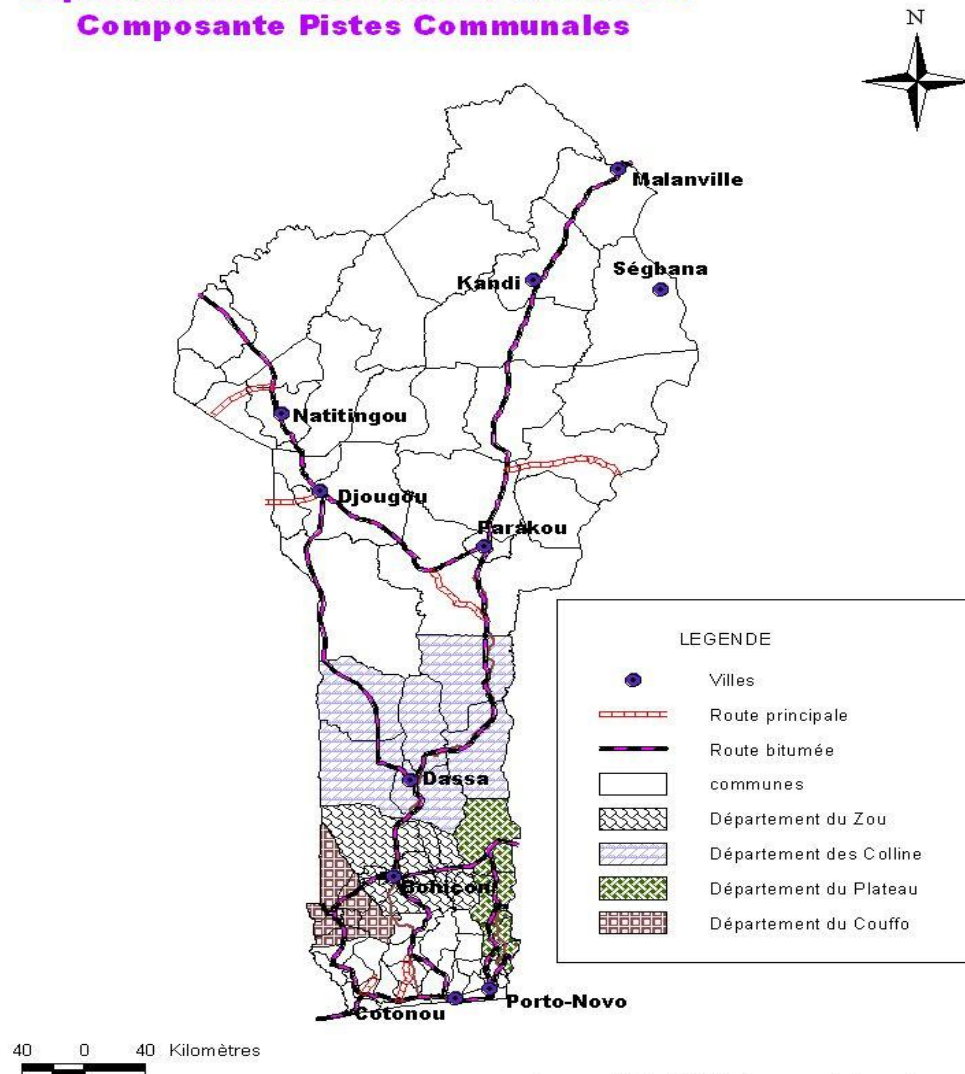
## 1. Présentation de la République du Bénin

- La République du Bénin est située en Afrique Occidentale
- Elle est limitée au Nord par le Niger, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par le Nigéria et à l'Ouest par le Togo.
- Le territoire national est découpé en douze départements.
- Chaque département est découpé en communes subdivisées en arrondissements.
- La commune est une collectivité territoriale décentralisée.



# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

## Départements d'intervention du PASR II Composante Pistes Communales



Source: IGN 1992 & travaux de terrain  
Réalisation: Jean DOSSOUMOU



# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

## 2. Stratégie de transport rural au Bénin

- L'économie béninoise est tributaire de l'agriculture dont la promotion exige des investissements dans les routes rurales.
- Les investissements ont échoué par manque d'organisation institutionnelle et non implication des populations bénéficiaires
- Stratégie de Transport Rural élaborée en 1993 ayant pour:
  - Objectif: transférer la responsabilité du secteur aux bénéficiaires
  - Approche: la méthode participative
  - Technique d'aménagement: HIMO



# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

## 3. PASR-Composante Pistes Rurales ou Communales

### □ Objectifs

- Contribuer à la réduction de la pauvreté à travers le désenclavement des populations et la création d'emplois
- Améliorer les compétences aux niveaux régional et local pour planifier et gérer les travaux de réhabilitation et d'entretien des routes rurales



# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

## □ Organisation institutionnelle

- Au niveau national: le CTNPR, devenu CNTR, approuve tous les projets et coordonne le programme.
- Au niveau régional: le Comité Départemental des Pistes Rurales composé des Directions Départementales des Ministères représentés.

La responsabilité de l'exécution des travaux est confiée à la **DDTTP, aux communes et à une Unité de gestion.**





# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

## □ Principes fondamentaux de la Composante

- Le besoin d'aménagement des routes est exprimé par les bénéficiaires qui s'engagent à travailler comme ouvriers
- Le financement des travaux est assuré par l'Etat (90%) et les bénéficiaires (10%) hormis le coût des ouvrages
- Les bénéficiaires s'engagent à assurer à 100% l'entretien courant manuel des routes rurales réhabilitées
- Des comités locaux sont créés pour aider l'exécution des chantiers





# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

## 4. Mécanisme d'entretien durable des routes rurales

Le mécanisme d'entretien précise les fondamentaux de l'entretien:

- Le cadre légal de collaboration entre les acteurs
- Le financement de l'entretien
- Le mécanisme de gestion des fonds
- L'organisation pratique de l'entretien



# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

## □ Cadre légal de collaboration entre les acteurs

- La loi n°97-029 du 15 janvier 1999 en son article 88 stipule que: « ...la commune a la charge de la réalisation et de l'entretien des routes, pistes et ouvrages d'art sur son territoire.
- La commune a créé le Fonds Communal d'Entretien des Pistes (FoCEP)
- FoCEP: doté d'un CA et d'une CG puis relayé au niveau arrondissement par l'AUPA et au niveau village par le CIVUP.



# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

## □ Rôles et responsabilités des acteurs

### ➤ CA/FoCEP:

- composé du Maire, du C/ST, C/SAF et de deux membres par CE/AUPA.
- examine la planification et la programmation des travaux
- analyse et approuve les budgets d'entretien
- autorise les décaissements et évalue l'exécution des contrats.
- recrute l'équipe de la Cellule de Gestion.



# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

## □ Rôles et responsabilités des acteurs (suite)

### ➤ Cellule de Gestion:

- Secrétariat léger de trois personnes employées pendant six mois dans l'année (3 mois par campagne).
- représente le CA/FoCEP pour signer les contrats avec les prestataires de services.
- fait le suivi d'exécution des contrats et établit les prévisions budgétaires pour l'entretien.



# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

## □ Rôles et responsabilités des acteurs (suite)

### ➤ CE/AUPA:

- planifie les travaux d'entretien et met en relation la CG et la brigade d'entretien
- suit l'exécution du contrat, appuie la brigade d'entretien dans la gestion de la main d'œuvre
- organise la collecte des ressources financières, donne des avis motivés pour le règlement des rémunérations et rend compte aux populations.



# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

## □ Rôles et responsabilités des acteurs (suite et fin)

➤ **CIVUP**: organise les travaux d'entretien au niveau local

➤ **Brigade d'entretien**: exécute les contrats d'entretien des pistes signés avec la CG du FoCEP.

➤ **Structures d'Intermédiation Sociale**: font de l'information et de la sensibilisation des acteurs sur leurs rôles et responsabilités en matière d'entretien.



# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

## Financement de l'entretien

- Les bénéficiaires directs de la piste participent en nature, en espèce et en travail
- Les usagers de la piste participent à travers les péages

## Sources de financement

- Prélèvement sur salaire payé aux ouvriers et cotisations
- Le péage
- La participation financière de la mairie
- Les dons et autres subventions





# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

## ❑ Mécanisme de gestion des fonds d'entretien

- Les CE/AUPA collectent et déposent les fonds sur le compte du FoCEP.
- Sont obligatoires les signatures du PCA/FoCEP et de deux membres délégués des CE/AUPA pour tout décaissement
- Pas de décaissement sans l'approbation du maire et sans un budget des travaux
- La CG met en place les ressources financières correspondant aux clauses contractuelles



# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

## □ Résultats obtenus

- 323,275 km réhabilités entre 2001 et 2005 (Zou).
- 116 948,2\$ dont 51 149,92\$ de cotisation et 65 798,27\$ de prélèvement au cours de la même période dans le Zou
- 109km de pistes réhabilitées entretenues par 7 communes pour un montant de 58 548,04\$ de 2006 à 2007



# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

## □ Principales leçons tirées de l'expérience du PASR

### ➤ 1<sup>er</sup> volet

- Engagement réel des populations: disponibilité physique, participations financière, en travail et en nature
- Constitution dans les villages de compétences
- Importants revenus financiers injectés dans les localités.

### ➤ 2<sup>nd</sup> volet

- Non respect du principe d'unicité de caisse
- Manque de moyens matériel, humain et financier permettant au C/ST de jouer pleinement ses rôles et responsabilités.



# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

## □ Adaptation du mécanisme au contexte juridique

- Le respect du principe d'unicité de caisse est intégré au mécanisme: FoCEP supprimé et fonds domicilié au Trésor.

## Résultats obtenus

- Prévission budgétaire faite par les 9 communes précédentes pour l'entretien en 2009: 252 597,56\$
- Entretien de 298km de routes rurales par les 9 communes en 2009 pour un montant de 252 597,56\$



# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

## □ Forces

- Volonté politique des mairies de budgétiser les campagnes d'entretien courant manuel des routes rurales

## □ Faiblesses

- Faible niveau de mobilisation de ressources financières propres au niveau de certaines communes
- L'application du principe d'unicité de caisse empêche la mobilisation et le bouclage des prévisions budgétaires pour l'entretien



# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES

## 6. Dispositions/orientations de la Nouvelle SNTR

- Le financement de l'entretien courant est de la responsabilité des communes
- Le financement de l'entretien périodique est assuré par le Fonds routier
- Le financement des aménagements est assuré par le FADeC
- Le financement de l'entretien périodique et de l'aménagement d'ITR dans une commune dépend étroitement des performances de celles-ci en matière d'entretien courant
- La nouvelle SNTR sera expérimentée à partir de 2012 pour une période de cinq ans.





# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES



Photo 1 - Sensibilisation des populations sur leurs rôles et responsabilités





# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES



Photo 2 – Véhicule bâché et ouvriers déposant du matériau pour combler les dégradations



# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES



Photo 3 – Un camion benne déposant de la latérite





# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES



Photo 4 – Les ouvriers femmes étalant le matériau



# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES



Photo 5 – Arrosage du matériau mis en place





# ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES RURALES



Photo 6 – Compactage du matériau mis en place

